

## FORMATION



### Public concerné

Producteurs de volailles/abatteurs ou en projet. Porteurs de projet en atelier individuel ou collectif. Département de l'Ain en priorité - Région Auvergne Rhône-Alpes et limitrophe.



### Durée

1.5 jour(s) / 10.5h



### Lieux / dates

Du 17/10/2024 au 18/10/2024 > Chambre d'agriculture - Bourg-en-Bresse

#### Responsables de stage :

Jean-Baptiste LAFFORGUE

#### Contacts :

Isabelle BOUVERON



## J'obtiens mon agrément contrôles ante/post mortem

Connaître les différents types de lésions sanitaires sur volailles vivantes ou abattues. Procéder aux retraits en cas de non-conformité.

Être capable d'organiser le contrôle sanitaire dans un abattoir de volailles et d'effectuer les enregistrements de contrôle.

## Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

